

Quel avenir pour l'hôpital Raymond Poincaré ?

Raymond Poincaré (Garches - 92)

L'hôpital Raymond Poincaré est un établissement spécialisé, non de proximité, qui comprend :

- le handicap adulte
- les polytraumatisés de la route : prise en charge, suivi...

Un nouveau projet a été présenté lors du comité technique d'établissement local extraordinaire le mardi 8 mars 2016. L'offre de soin est limitée par l'environnement architectural et organisationnel, les bâtiments sont vétustes, 135 millions d'euros seraient nécessaires pour une remise aux normes complète.

Exemples : inadaptation des secteurs d'hospitalisation, éclatement des services, problème d'accessibilité pour les personnes handicapées, une dizaine de chambres à 3 lits, 2 à 4 lits...

Pour cela, une cession immobilière des deux tiers de la surface de l'hôpital sera faite et un nouveau bâtiment de 6 étages sera construit, les travaux commenceront fin 2016 / début 2017 pour une ouverture prévue fin 2020 / début 2021. Ce projet répondra à l'ensemble des besoins des patients de l'hôpital Raymond Poincaré.

Le patient handicapé aura une prise en charge qui se caractérise par une succession de séquences de prises en charge et thérapeutiques avec un bilan « suivi et rééducation » jusqu' à sa réinsertion. Tout ceci permettra un parcours complet du patient et un meilleur suivi sur le long terme. L'hôpital deviendra une référence nationale du handicap de niveau 3.

Pour les activités :

- Maintien de la chirurgie orthopédique propre au handicap pris en charge à Garches avec 3 salles de blocs prévues dont 2 seront opérationnelles dès l'ouverture du service. L'ouverture de la 3^{ème} salle dépendra de l'activité du service...
- Maintien de la réanimation adulte et pédiatrique
- Pas de transfert d'activité sur la médecine infectieuse, idem sur la médecine légale (institut médico-légal, centre médico-judiciaire, toxicologie)
- Le SAMU, le SMUR ainsi que l'héliport resteront également sur Garches.
- Le caisson hyperbare ne restera sur Poincaré que si l'agence régionale de santé donne les moyens nécessaires à son bon fonctionnement, sachant qu'il est le seul en activité dans la région Île de France.

Une variété des activités de soins de suite, de réadaptation, de médecine et de chirurgie obstétrique, serait dans le projet selon les besoins du patient.

Conclusion :

Ce nouveau bâtiment regroupera l'ensemble des activités de soins et de rééducation.

Pourquoi ce projet

nous semble difficilement réalisable ?

Malheureusement face à l'ampleur du projet, l'enveloppe de 80 millions semble totalement insuffisante sachant que sur les 80 millions, 1,7 millions est déjà prévu pour la rénovation du bâtiment Netter.

Avec le « Nouveau Garches », nous perdrons approximativement 100 lits ce qui entraînera une diminution des effectifs. M. Ducros, directeur du groupe hospitalier Île de France ouest (Poincaré, ste Pélerine, Ambroise Paré, Berk), est dans l'incapacité de dévoiler le nombre d'emplois perdus.

Il est pas acceptable que les restructurations se soldent systématiquement par des suppressions de postes !

Voilà les méthodes managériales pour baisser la masse salariale dans la fonction publique hospitalière et mener à bien la feuille de route gouvernementale.

Nous sommes toujours dans l'attente **OFFICIELLE**, papier en main, du projet médical avec davantage de garanties !!

Si le projet a été sous-évalué économiquement, quelles activités allons-nous perdre ? Quelle superficie de bâtiment ? Avec quels effectifs ?

AUCUNE REPONSE CONCRETE DE M. DUCROS A CE SUJET !!!

En conclusion

À ce jour notre inquiétude est grande et forcément légitime. Nous ne possédons aucune garantie ni certitude sur ce nouveau projet. Le personnel de Raymond Poincaré tire la sonnette d'alarme!

Une demande de rendez-vous a été faite par la section de SUD santé Poincaré associé aux élus centraux de SUD pour rencontrer le président de la commission médicale d'établissement locale puis centrale afin d'obtenir davantage de renseignements sur le devenir de Garches.

